

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition septembre 2015



Immigration de masse 3

Interview de Roger Köppel sur la croissance. Limiter l'immigration vers la Suisse.



Adhésion insidieuse à l'UE 5

Le Conseil fédéral est prêt à reprendre automatiquement le droit UE. Une impasse.



Stop au chaos de l'asile 9

Effet d'aspiration des illégaux dans notre économie. Des mesures sont nécessaires.



Elections au Conseil national et au Conseil des Etats ainsi qu'au Gouvernement et au Parlement jurassien
Comment voter juste ? Page 18

Rester libre – votez UDC

L'UDC se bat pour conserver notre beau et exceptionnel pays. Elle s'engage pour la liberté individuelle, la prospérité, la sécurité et un espace vital intact. Ces acquis sont menacés aujourd'hui – par une immigration démesurée, par la violence et la criminalité dans la vie quotidienne, par le risque croissant d'attentats terroristes, mais aussi par l'obsession des politiques de pousser la Suisse dans l'UE. Que celles et ceux qui veulent que la Suisse reste la Suisse se rendent aux urnes le 18 octobre et votent UDC.

Notre pays ne saurait supporter une immigration de quelque 80 000 personnes par an, l'équivalent de la population de la Ville de Lucerne. Les citoyennes et les citoyens ont décidé que cela ne pouvait pas continuer ainsi, faute de quoi la Suisse comptera 10 millions d'habitants dans quelques années et sera complètement bétonnée. Pour obtenir que cette décision du peuple en faveur d'une limitation de l'immigration soit enfin appliquée, il faut envoyer à Berne des politiciennes et politiciens qui visent le même objectif.

L'article sur le renvoi des étrangers criminels n'est toujours pas appliqué alors que l'initiative populaire correspondante a été approuvée il y a près de cinq ans. La raison: hormis les élus UDC aux Chambres fédérales, tous les parlementaires refusent d'expulser les étrangers criminels. Encore heureux que le

peuple puisse les y forcer l'année prochaine grâce à l'initiative de mise en œuvre. Les choses iraient plus vite si les bons représentants du peuple siégeaient au Palais fédéral. Voilà pourquoi ces élections sont si importantes.

Nonobstant le chaos que l'affaire grecque fait régner dans l'UE, la faiblesse de la monnaie européenne, les frontières ouvertes à tous les migrants et l'arrogance centralisatrice de Bruxelles, le Conseil fédéral et la majorité du parlement veulent insidieusement rattacher la Suisse à l'UE. Leur projet d'accord-cadre institutionnel contraindrait la Suisse à reprendre le droit UE et à se subordonner à la Cour de justice UE. Pour empêcher cela, il n'existe qu'un seul choix: aller aux urnes le 18 octobre 2015 pour les élections au Conseil national et au Conseil des Etats et surtout voter UDC.

Commentaire

A vous de décider

Le 18 octobre prochain, les Suisses et les Suissesses élisent leur parlement fédéral. Avez-vous participé aux dernières élections? N'allez-vous aux urnes que pour voter sur des projets concrets? Ou en avez-vous assez parce qu'à Berne ils font de toute manière ce qu'ils veulent? Réfléchissez bien! Chaque voix supplémentaire au parlement compte et décide du succès ou de l'échec de vos souhaits en politique à l'égard des étrangers ou en politique européenne.



Etes-vous inquiet devant une immigration sans limite, devant chaque année quelque 30 000 requérants d'asile qui cherchent une vie meilleure en Suisse et devant les énormes abus sociaux et la criminalité qui y sont liés? Alors vous devez aller voter le 18 octobre. L'UDC est l'unique parti qui veut limiter l'immigration et corriger les abus dans le droit d'asile. Voter pour un autre parti, c'est encourager une politique de l'immigration sans borne, une politique du refus de voir la réalité en face.

Les majorités qui se sont dégagées ces dernières années au parlement et au Conseil fédéral étaient de centre-gauche. Les décisions du peuple qui ne convenaient pas à cette majorité étaient tout simplement ignorées – qu'il s'agisse de la limitation de l'immigration, du renvoi des étrangers criminels, de l'internement des délinquants dangereux ou encore de l'interdiction faite aux pédophiles de travailler avec des enfants. Pour corriger ces rapports de majorité, vous devez aller aux urnes. Et si vous souhaitez que la Suisse reste un pays libre et indépendant, vous n'avez qu'un seul choix le 18 octobre: voter UDC.

Toni Brunner

Toni Brunner, conseiller national, président UDC Suisse



Claude Gerber

au Conseil des Etats
Votez la liste UDC

page 13



Brigitte Favre

au Conseil national
Votez la liste UDC

page 12



Thomas Stettler

Il faut de nouvelles majorités au parlement

Les majorités qui se sont dégagées ces quatre dernières années au parlement fédéral se situaient fréquemment dans le centre gauche. L'UDC et le PLR occupent actuellement 87 sièges au Conseil national. Même si on y ajoute, selon les thèmes débattus, quelques représentants des partis du centre, on n'obtient pas les 101 voix nécessaires pour obtenir une majorité fiable au sein de la Grande Chambre.

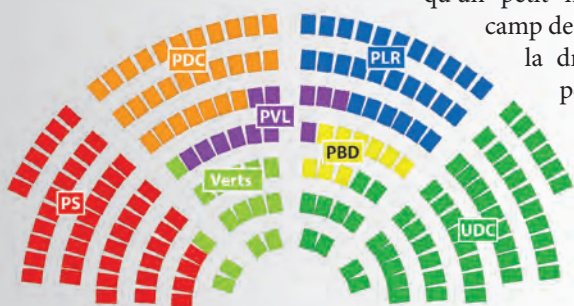


Adrian Amstutz, président du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)

La situation est encore plus précaire au Conseil des Etats où l'UDC n'occupe qu'un petit nombre de sièges. Cela signifie concrètement que cette chambre peut, sous la conduite de la gauche, orienter la politique vers plus d'Etat, plus de dépenses publiques,

moins de liberté et une immigration sans borne. Voilà d'ailleurs la principale raison qui a poussé l'UDC ces dernières années à lancer plusieurs initiatives populaires sur des questions importantes, par exemple contre l'immigration de masse, pour le renvoi des étrangers criminels ou encore pour l'autodétermination législative de la Suisse.

Mais pour faire bouger les choses sur un large front, il est indispensable de basculer les majorités au parlement vers le centre droite. Pour atteindre cet objectif, il ne faudrait faire passer qu'un petit nombre de sièges du camp de la gauche vers celui de la droite. C'est dire l'importance capitale des élections fédérales du 18 octobre.



Répartition des sièges au Conseil national

02.06.2015 Gonflement de la promotion culturelle étatique



Le Conseil fédéral voulait porter le crédit pour la promotion culturelle à 1,1 milliard de francs pour les 4 années à venir. L'UDC demandait de garder le sens de la mesure et de maintenir les dépenses au niveau actuel. Une forte majorité de centre gauche s'y est opposée.

14.02.2012 Extension de la bureaucratie via les mesures d'accompagnement



Au lieu de limiter l'immigration, le centre gauche a approuvé des interventions massives affectant la souplesse du marché du travail. Résultat: plus de bureaucratie, plus de contrôles et d'interventions étatiques.

06.05.2015 Explosion des dépenses de la Confédération



L'UDC et le PLR voulaient plafonner les dépenses fédérales, qui ont doublé depuis 1990, à leur niveau de 2014 (64 milliards de francs). La majorité du parlement veut encore étendre l'Etat. Une proposition médiane a été refusée avec une majorité de 8 voix seulement.

05.06.2012 Hausse massive de l'aide au développement



Les Chambres fédérales ont accepté sans coup férir une hausse démesurée de l'aide au développement et à l'étranger (environ 3 milliards de francs par an) contre la volonté de l'UDC.

Nous n'avons pas le droit d'abandonner notre identité

L'immigration massive que subit la Suisse provoquera tôt ou tard de fortes tensions, car il n'est pas possible d'intégrer sans limite toutes les cultures étrangères. Cette immigration a des effets sur l'ambiance à la place de travail et dans les écoles ainsi que sur la culture vécue en Suisse.



L'immigration nette de 80 000 personnes par an conduit tôt ou tard à d'importantes contraintes. On ne peut pas intégrer indéfiniment toutes les cultures étrangères.

C'est une prouesse historique qu'un pays comme la Suisse avec ses quatre langues et ses diverses cultures ait réussi à développer une identité nationale et une cohésion intérieure aussi fortes. Cependant, l'immigration démesurée que subit notre pays aujourd'hui représente une menace pour cette cohésion. Quelque 750 000 étrangers ont immigré en Suisse en chiffre net durant ces dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la moitié de la population suisse sera composée dans dix ans d'étrangers et de naturalisés.

exemple par la propagation de la religion islamique en Suisse. Visages voilés, exigence de cimetières musulmans, demande de reconnaissance de l'islam comme église nationale – autant de thèmes qui suscitent des tensions dans notre société. Des classes scolaires composées exclusivement d'enfants étrangers et des localités comptant une proportion d'étrangers supérieure à 50% sont aujourd'hui une réalité. Un changement culturel s'opère également à la place de travail, par exemple par le biais de chefs étrangers qui occupent les postes de cadres avec leurs compatriotes.

gement : nous nous alignons, nous prenons des égards excessifs, nous modifions nos habitudes, nous renonçons à des particularités culturelles, tout cela pour ne pas heurter les autres. Il faut absolument que nous corrigions ce cap. Pour que la Suisse reste la Suisse.



Jérôme Desmeules, député supp. et candidat au Conseil national, Fully (VS)

Effets dans tous les domaines de la vie

Aujourd'hui déjà nous ressentons les effets de cet afflux d'étrangers, par

Les dangers de l'alignement

Mais c'est probablement dans nos têtes que se produit le principal chan-

La sécurité sociale en péril

46% des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale sont aujourd'hui des étrangers. Cette proportion est deux fois plus élevée que la part des étrangers à la population totale. L'immigration de masse a déclenché une bombe à retardement qui fera exploser nos institutions sociales.



Guy Parmelin, conseiller national et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé, Bursins (VD)

Le Conseil fédéral est désormais contraint d'avouer que les conséquences de l'immigration démesurée

subie par la Suisse sont incalculables. Par exemple, l'AVS bénéficie certes de cotisants supplémentaires grâce à l'arrivée en force d'étrangers, mais ces mêmes cotisants revendiqueront un jour une rente. Ou, en d'autres termes : l'AVS ne peut être financée à long terme selon le principe de la boule de neige.

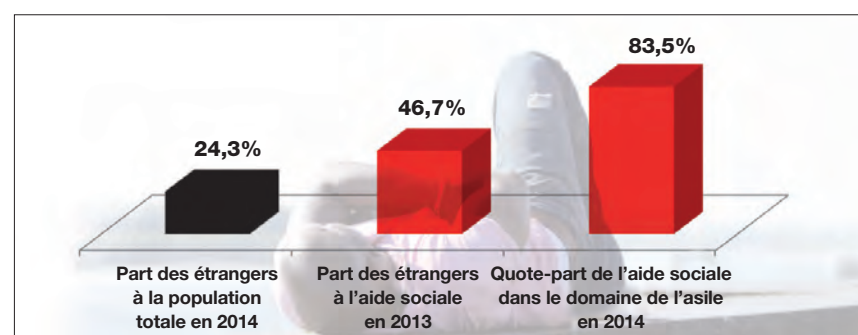
L'assurance-chômage surchargée

L'assurance-chômage ressent aujourd'hui déjà les effets négatifs de l'immigration. Alors que les Suissesses

et les Suisses versent dans l'ensemble beaucoup plus qu'ils ne perçoivent, les citoyens UE ne financent que 80% des prestations AC qu'ils touchent. Les ressortissants de pays tiers bénéficient même de prestations de chômage égales au triple du montant total de leurs cotisations. Cette situation inacceptable pourrait rapidement s'aggraver si les conditions économiques se détériorent.

L'aide sociale, un baril de poudre

Mais la situation est particulièrement grave dans l'aide sociale dont les charges ont plus que doublé entre 2003 et 2012 pour atteindre 2,4 milliards de francs. Cette facture est surtout alourdie par le secteur de l'asile puisque plus de 83% de ces personnes touchent l'aide sociale. Ce taux dépasse même 90% pour certains ressortissants comme les Erythréens. Ces personnes ne trouveront sans doute jamais un travail et resteront indéfiniment à charge des communes – d'où une augmentation des impôts et des tensions sociales.



Les étrangers vivant en Suisse touchent deux fois plus souvent l'aide sociale; 8 personnes de l'asile sur 10 reçoivent l'aide sociale.

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 1'025'258 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 |
Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations,
8450 Andelfingen | Crédits photos : iStockphoto, admin.ch, AZ, parlament.ch, Swisspanorama.ch, Anita Troller
(InterConnections Zürich), UDC Suisse | Caricatures : Martin Guhl | Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG. Attention :
ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans
les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

Ne pas bétonner la Suisse

Chaque seconde la Suisse perd 1,1 mètre carré de terre cultivable. Cela fait sur une année l'équivalent de 4500 terrains de football! L'immigration est le principal facteur activant cette extension de la surface construite. Il faut que nous retrouvions le sens de la mesure pour sauvegarder notre espace vital.



Catherine Buchet, conseillère communale et candidate au Conseil national, Montreux (VD)

L'actuelle immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an en chiffre net exige la mise à disposition d'environ 35 000 logements chaque an-

née. Les infrastructures (routes, chemins de fer, écoles, approvisionnement énergétique, eau, eaux usées, etc.) doivent également être adaptées à ce développement.

Les trois quarts du territoire suisse sont improductifs. C'est dire que l'explosion de l'immigration met surtout à contribution des surfaces agricoles cultivables. A mains endroits le Plateau suisse donne déjà l'image d'une agglomération en continue. L'espace vital naturel est pourtant une base essentielle de la qualité de la vie ainsi que de l'approvisionnement alimentaire de notre pays. Nous devrions également laisser profiter nos enfants et nos petits-enfants des beautés exceptionnelles des paysages suisses.

Expulser enfin les étrangers criminels

Il y a presque cinq ans – en novembre 2010 – le peuple et les cantons ont approuvé l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels. Le but est de faire quitter le pays aux étrangers condamnés pour un délit grave. Malgré la décision claire et nette du souverain, le Conseil fédéral et le parlement refusent toujours d'appliquer cette initiative. Il faudra donc que le peuple tranche une nouvelle fois.

Depuis l'acceptation de l'initiative sur le renvoi, la Constitution fédérale exige que les délinquants étrangers condamnés pour un grave délit violent ou sexuel, pour trafic de drogue, cambriolage et abus des institutions sociales soient expulsés après avoir purgé leur peine et frappés d'une interdiction d'entrer en Suisse. La majorité de centre gauche du parlement vient d'approuver une loi d'application totalement inefficace.

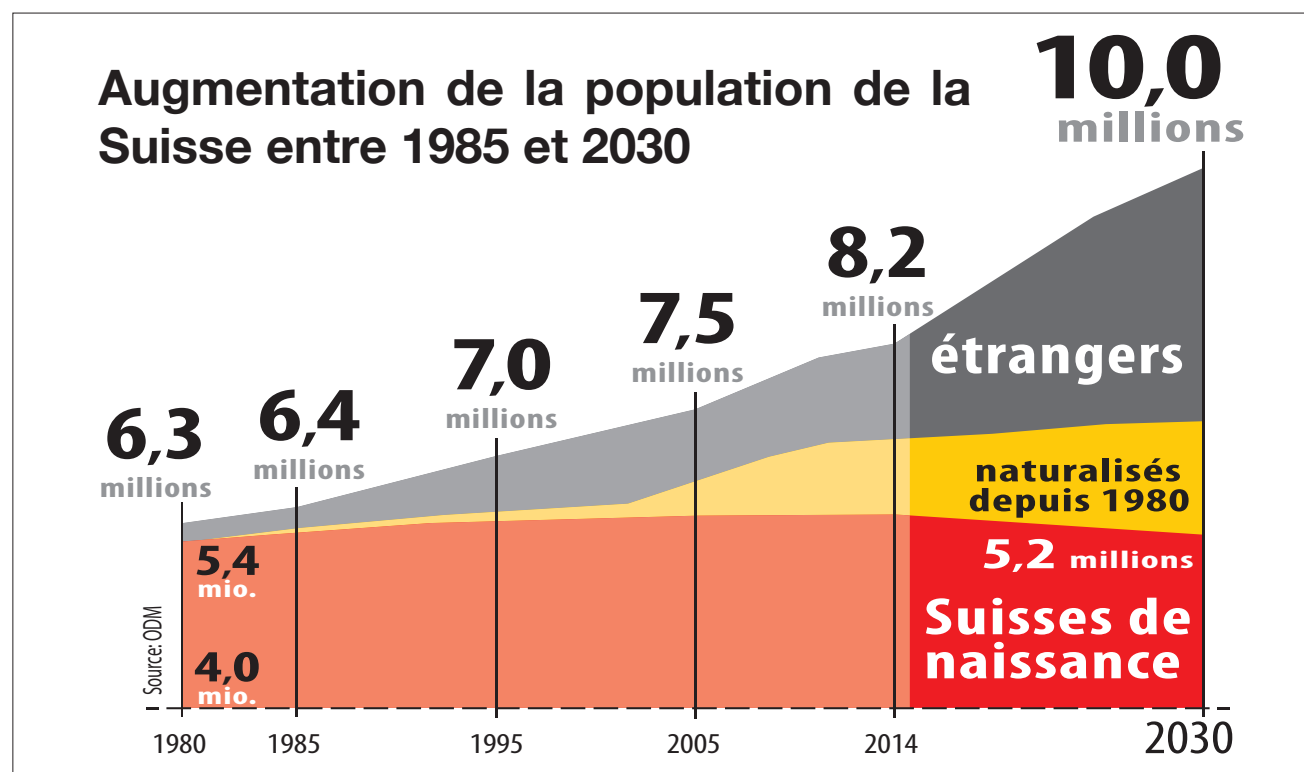
Au mépris de la sécurité

Au lieu d'appliquer fidèlement l'initiative sur le renvoi, les partis du centre gauche ont adopté une dite « clause pour les cas de rigueur ». Les juges trouveront ainsi toujours un

Environ la moitié de tous les délinquants sont des étrangers!

Homicide (art. 111–114 CPS):	57,7% étrangers
Lésions corporelles graves (art. 122 CPS):	50,0 % étrangers
Cambriolage (art. 139 CPS):	73,1% étrangers
Viol (art. 190 CPS):	61,4% étrangers
Trafic d'êtres humains (art. 182 CPS):	95,7% étrangers
Séquestration/enlèvement (art. 183 CPS):	52,6 % étrangers

Source : OFS, inculpés recensés par la police en 2014



Quelque 750 000 personnes ont immigré en Suisse durant les dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la population de la Suisse se composera en 2030 de plus de 50 % d'étrangers et de naturalisés.

motif pour renoncer à ordonner une expulsion : le trafiquant de drogues X a un enfant en Suisse (même s'il ne s'en est jamais occupé); l'assassin Y a déjà vécu quelques années en Suisse, il est bien intégré et d'ailleurs il a fait de grand progrès en prison dans l'apprentissage de la langue française, etc.

Actuellement, seuls 500 criminels étrangers sont renvoyés chaque année dans leur pays. Un chiffre quasiment négligeable quand on consulte la statistique du groupe d'experts de la Confédération : en vertu de la liste des délits retenue par l'initiative, quelque 16 000 délinquants étrangers devraient quitter chaque année la Suisse. Environ la moitié d'entre eux, donc quelque 8000, sont illégalement en Suisse. Ces chiffres illustrent le risque énorme qu'une pratique d'expulsion laxiste fait courir à la sécurité publique en Suisse.

Initiative de mise en œuvre

En 2016, le peuple suisse devra se rendre une nouvelle fois aux urnes pour exiger définitivement l'expulsion des étrangers criminels grâce à l'initiative populaire dite de mise en œuvre. Cette initiative comprend une liste de délits qui sera inscrite dans la Constitution fédérale et directement applicable. Ainsi, le souverain pourra s'imposer face au gouvernement et au parlement qui, depuis des années, refusent de faire leur travail.



Raymond Clottu, conseiller national, La Brévine (NE)

Combien de migrants supporte la Suisse ?

Roger Köppel, rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Weltwoche », répond à une interview d'Édition Spéciale sur les thèmes de la prospérité, de la croissance et de l'application de l'initiative contre l'immigration de masse. Il est temps, dit-il, de prendre activement parti pour le parti de la Suisse.

La Suisse a-t-elle besoin de croissance économique ?

Roger Köppel : Oui. La Suisse est un pays sans richesse minière et sans colonie. Elle vit exclusivement des efforts et de la créativité des hommes et des entreprises qui y travaillent dans le cadre d'un régime économique aussi libéral que possible.

Cette croissance dépend-elle de l'immigration ?

Non. Mais une immigration mesurée et gérée selon des critères raisonnables est dans l'intérêt de l'économie suisse. Actuellement, nous subissons une immigration de masse incontrôlée qui nuit à la Suisse et à son économie.

Une politique libérale ne comprend-elle pas aussi la libre circulation des personnes ?

Non. La libre circulation des personnes est une erreur de construction tout comme l'euro.

A quelles conséquences vous attendez-vous si l'immigration se poursuit ces prochaines années au même niveau qu'aujourd'hui ?

Plus de criminalité, plus de chômage, des infrastructures de transport surchargées, des institutions sociales encore plus endettées, plus de bétonnage des paysages, plus de stress et d'insatisfaction chez les Suissesses et les Suisses, moins de productivité et moins de prospérité.

Pourquoi la politique a-t-elle tant de peine à appliquer la décision populaire du 9 février 2014 ?

Les élus politiques ont refusé d'emblée d'accepter cette décision. Le Conseil fédéral et une majorité politique à Berne l'ont combattu âprement et aujourd'hui ces milieux mettent tout en œuvre pour empêcher son application. Depuis peu, même les organisations économiques participent à la campagne contre l'UDC. Ces comportements s'expliquent par des intérêts égoïstes et politiques à court terme. La libre circulation des personnes offre une main-d'œuvre bon marché à l'économie. Comme le parlement, le Conseil fédéral est dominé par le centre-gauche. On veut se rapprocher de l'UE parce qu'à Bruxelles ce sont les politiciens qui décident et non pas le peuple. Les élus suisses cherchent à se débarras-

ser d'une démocratie directe devenue inconfortable pour eux. Voilà pourquoi le Conseil fédéral veut conclure avec l'UE un dit accord-cadre qui subordonnerait la Suisse au droit et aux juges UE.

Que devons-nous faire si l'UE refuse de négocier une adaptation de l'accord de libre circulation des personnes ?

Appliquer l'initiative! L'heure nous est favorable. L'UE croule sous les problèmes. Je ne crois pas que Bruxelles souhaite détruire l'un des derniers pays qui paie ponctuellement ses factures sans qu'on soit au préalable contraint de lui offrir des crédits par milliards.

Quelle direction la Suisse prend-elle ces prochaines années ?

La Berne fédérale est dominée par la gauche interpartis. Politique de gauche signifie toujours plus d'impôts et de taxes, toujours plus d'UE et toujours plus d'immigration incontrôlée, qu'elle soit légale ou illégale. Je suis cependant optimiste, je crois et j'espère que les forces politiques de droite progresseront à nouveau lors des prochaines élections. Quant à l'UDC, elle est comme un roc dans la tempête.

Quelle était votre motivation d'entrer en politique ?

Il ne me suffit plus d'écrire. Je ne supporte plus de voir de l'extérieur la Berne fédérale détruire progressivement le modèle à succès suisse. Il est temps de prendre activement parti, de prendre le parti de la Suisse.

Que croyez-vous pouvoir faire bouger à Berne ?

Je m'engage pour la Suisse. Je défends la

Suisse comme journaliste, aussi face aux attaques de l'étranger, par exemple à la télévision. Si je suis élu – le chemin jusque-là est encore long – j'aurai recours à toutes mes capacités pour empêcher que la Suisse soit bradée à l'UE et finalement détruite. Je veux aussi m'engager pour une meilleure coopération entre forces politiques de droite. Il faut oublier toutes les susceptibilités mesquines. Il s'agit tout de même de la Suisse.

Roger Köppel

- ▶ Candidat au Conseil national dans le canton de Zurich
- ▶ Rédacteur en chef et éditeur de l'hebdomadaire « Weltwoche »
- ▶ Entrepreneur médiatique et journaliste
- ▶ Marié, père de 3 enfants
- ▶ Né en 1965, domicilié à Küsnacht (ZH)



Accords bilatéraux, oui ; mais pas à n'importe quel prix

La Suisse est une des économies nationales les plus ouvertes du monde. L'entretien d'échanges commerciaux intenses avec notre voisine, l'UE, va de soi. Cela dit, les relations bilatérales doivent toujours être conçues de manière à assurer les mêmes droits aux deux parties. Elles ne constituent pas un but en soi, contrairement à ce que fait penser le débat actuel.



« Ce serait littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords. »

Thomas Matter, entrepreneur, conseiller national, Meilen (ZH)

La Suisse a conclu avec l'UE au total 283 accords bilatéraux qui règlent les domaines les plus divers, depuis l'accord de libre-échange de 1972 jusqu'à l'accord concernant l'échange automatique de renseignements qui n'a pas encore franchi le cap du parlement. Les discussions actuelles portent sur les accords bilatéraux I, donc sur sept contrats qui ont été conclus en 1999. Le peuple et les cantons suisses ont décidé l'an passé que l'un de ces contrats, l'accord de libre circulation des personnes, n'était plus acceptable dans sa forme actuelle, parce que ses conséquences pour la Suisse sont trop négatives. Une immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an porte atteinte de plus en plus gravement à l'économie nationale, aux infrastructures, au paysage et à la qualité de la vie.

Il ne s'agit pas d'isolement

Les six autres accords bilatéraux I concernent les transports terrestres, les transports aériens, les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, l'agriculture et la recherche. Ces

accords peuvent être poursuivis du point de vue suisse, mais ils ne revêtent pas tous la même importance pour elle. Par exemple, l'accord sur les transports terrestres intéresse avant tout l'UE. Il faut aussi rappeler que l'accord sur la libre circulation des personnes ne correspondait pas à l'époque à un souhait de la Suisse. La Suisse peut parfaitement y renoncer, car elle peut à tout moment recruter à l'étranger la main-d'œuvre dont elle a besoin si le marché du travail national ne répond plus à ses besoins.

« La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. »

Faire confiance à nos forces

Les accords bilatéraux I étant liés entre eux, la question est de savoir ce qui se passe si celui concernant la libre circulation des personnes est résilié. Les six accords bilatéraux mentionnés plus

haut sur le total de 283 seraient en premier lieu concernés. Il paraît cependant douteux que l'UE y renonce. La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. Elle exporte plus en Suisse que la Suisse n'exporte dans l'UE. Les entreprises UE ne veulent en aucun cas perdre le marché suisse. De surcroît, les échanges commerciaux internationaux sont en premier lieu garantis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'accord de libre-échange.

Ne pas surévaluer les relations avec l'UE

Il existe donc de toute manière une voie pragmatique. L'UE est certes un partenaire commercial important, mais l'économie helvétique doit prendre une orientation globale et ne pas se placer dans une dépendance unilatérale. La crise qui frappe l'euro confirme cette nécessité. Ce serait même littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords.

Rester libre – sans UE

L'indépendance et l'autodétermination avantagent la Suisse dans la concurrence internationale. Ces qualités sont à l'origine de notre succès économique et de notre prospérité. Pour les conserver, nous devons absolument éviter de conclure de nouveaux traités qui permettent à l'UE d'intervenir dans nos affaires.



Nadja Pieren, conseillère nationale, Berthoud (BE)

« La Suisse est parfaitement positionnée comme pays ouvert au monde et non-membre de l'UE. »

La Suisse se porte très bien si on la compare aux pays membres de l'UE. Le succès économique de ces dernières décennies, elle le doit aux faits qu'elle est un pays ouvert au monde, qu'elle n'est pas membre de l'UE et qu'elle décide elle-même de son sort. Notre démocratie directe vivante, notre fédéralisme et notre sens marqué de la liberté personnelle et entrepreneuriale confèrent à notre économie nationale son caractère particulier.

Sauvegarder l'autodétermination

En raison de pressions extérieures, mais aussi à cause des agissements d'opportunistes politiques dans le pays même, la Suisse a abandonné au fil des ans des avantages qui la rendaient si attrayante pour la création d'emplois, pour des investissements et des innovations. Des qualités importantes comme la protection de la sphère privée, un marché du travail souple et un Etat svelte sont constamment remises en question et même abandonnées à la légère par une majorité politique de centre-gauche. Cette orientation politique est désastreuse parce qu'elle affaiblit l'économie et l'autodétermination de la Suisse.

Sacrifier nos propres droits

Mais le développement le plus fatal est sans doute l'abandon progressif de notre autodétermination juridique et politique. Nous cédon constamment des compétences à des organisations et tribunaux internationaux. Les traités dynamiques avec l'UE ainsi que les conventions et directives au niveau du Conseil de l'Europe, de l'ONU et de l'OCDE affaiblissent notre démocratie directe, donc l'autodétermination du souverain, du peuple et des cantons. Le développement indépendant du droit suisse est de plus en plus entravé.

Initiative pour l'autodétermination

L'initiative populaire "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)" permet de corriger ce mauvais cap. Elle garantit le droit de participation du peuple et l'autodétermination juridique. La pérennité du modèle à succès suisse en dépend.

Signez maintenant !

www.initiative-autodetermination.ch



« Car ici, c'est moi qui décide ! »



Hansjörg Knecht

- candidat au Conseil national et au Conseil des Etats dans le canton d'Argovie
- administrateur et copropriétaire de Knecht Mühle SA, Leibstadt
- né en 1960
- domicilié à Leibstadt
- marié avec Rita



« Dans la démocratie directe suisse, le peuple est le patron. Ce principe a fait ses preuves. Les représentants du peuple ne sont pas des seigneurs, mais les serviteurs du peuple. »

En tant que chef d'entreprise, Hansjörg Knecht sait qu'il existe encore une grande marge de manœuvre pour décharger l'industrie et, partant, garantir des emplois en Suisse.

Entreprise familiale indépendante, Knecht Mühle SA est une importante minoterie pour le froment et des travaux spéciaux. Elle possède son propre centre de récolte de blé. Fonctionnant 24 heures sur 24 et entièrement automatisée, cette installation fournit des farines de grande qualité pour le pain quotidien de plus de 300 000 personnes.

Politique européenne : les dés pipés du Conseil fédéral

Les objectifs de la politique extérieure de la Suisse sont définis à l'article 2 de la Constitution fédérale : « La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays. » Le peuple et ses représentants au Conseil national et au Conseil des Etats sont censés contrôler que la politique extérieure du Conseil fédéral obéisse à ce principe.



Yves Nidegger, conseiller national, Genève (GE)

Qu'en est-il en réalité des objectifs de politique extérieure que poursuit la Berne fédérale ? Le Conseil fédéral et les chambres œuvrent-ils vraiment pour l'indépendance du pays, la sauvegarde des droits démocratiques et la préservation de la neutralité ? La réponse est non. La gauche milite ouvertement pour l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral et les autres partis, sauf l'UDC, le font plus sournoisement. En ce moment même, le Conseil fédéral œuvre d'arrache-pied pour abolir la voie bilatérale, qui règle les rapports entre la Suisse et l'UE depuis le rejet de l'EEE par le peuple en

1992, au profit d'un futur accord-cadre multilatéral à conclure, dit d'intégration institutionnelle, obligeant la Suisse à reprendre automatiquement les évolutions du droit de l'UE sous le contrôle juridictionnel de la Cour européenne de justice. L'histoire a donné un nom à ce genre d'accord : traité colonial ; un acte par lequel le droit d'une puissance dominante s'applique sur le territoire d'un Etat dominé, lequel en perd bien évidemment sa souveraineté. Cette volonté d'adhésion qui n'ose pas dire son nom explique l'entêtement du Conseil fédéral à refuser de retirer la demande d'adhésion que la Suisse avait déposée avant le vote sur l'EEE en 1992 et la présentation de l'adhésion à l'UE comme « objectif stratégique » de sa politique extérieure.

Colis piégé

L'UDC n'entre en matière sur des accords avec l'UE que s'ils sont conformes aux intérêts de la Suisse et, bien évidemment, sans une reprise « dynamique » ou « automatique » des évolutions du droit de l'UE qui torpillerait la souveraineté du pays. Plutôt que de se laisser hypnotiser par une UE qui s'enfonce dans la crise, la Suisse gagnerait à voir plus grand et plus loin en s'engageant plus largement qu'elle ne le fait aujourd'hui sur

des marchés porteurs, là où la croissance est annoncée, ce qui n'est pas le cas de l'Europe. Au lieu de cela, le conseiller fédéral Didier Burkhalter nous annonce à la fin du mois de juin dernier, à la suite d'une discussion de politique européenne, la décision du Conseil fédéral de présenter un « paquet » ne comprenant – en guise de mise en œuvre du 9 février – que de légères et ponctuelles adaptations de la

libre circulation et en contrepartie un accord-cadre de soumission institutionnelle de la Suisse à l'UE. On est à des années lumières du mandat constitutionnel. Le « paquet » proposé n'est rien d'autre qu'un colis piégé.

Une adhésion qui n'ose pas dire son nom

Un rattachement institutionnel à l'UE correspond à une exigence de Bru-

xelles, qui cherche à étendre son pouvoir sur tout le continent, mais en aucun cas aux intérêts bien compris de la Suisse. Dans leur majorité, les citoyens suisses ne veulent pas d'une reprise « dynamique » de droit UE, ni d'une soumission aux décisions des juges étrangers de la Cour européenne de justice. Ils savent qu'un tel traité ferait de la Suisse un Etat satellite de l'UE et conduirait fatalement à l'adhésion. Ils ne veulent pas renoncer à la Suisse. Le Conseil fédéral le sait, raison pour laquelle il manœuvre sournoisement.

La Suisse a besoin d'une UDC forte, seule capable de tout mettre en œuvre pour que le Conseil fédéral ne parvienne pas à cette adhésion qui n'ose pas dire son nom.

La décision du Conseil fédéral de ne pas révéler son jeu avant les élections fédérales du 18 octobre prochain relève d'une tactique électorale indigne car contraire aux intérêts du pays. L'UDC invite le Conseil fédéral à jouer cartes sur table en informant dans les plus brefs délais les citoyennes et les citoyens, ainsi que le parlement, de ses réelles intentions en politique européenne. Sans manœuvres sournoises ni agenda caché.



Les combines de bas étage du Conseil fédéral : le projet d'accord-cadre avec l'UE prévoit en effet la reprise « dynamique » de droit UE et, en cas de divergences d'interprétation et de litiges, la subordination de la Suisse aux juges étrangers de la Cour de justice UE.

L'accord-cadre est extrêmement dangereux pour l'économie suisse

L'accord-cadre visé par le Conseil fédéral en vue du rattachement aux institutions de l'UE comporte des risques énormes pour notre économie. La reprise dynamique de droit UE et l'acceptation de la Cour de justice UE comme instance judiciaire suprême dans l'interprétation de ce droit exposerait la Suisse à un flot de régulations d'inspiration socialiste émanant de Bruxelles. Conséquence : l'économie suisse serait attachée par des interventions étatiques et des mesures bureaucratiques hostiles à l'économie d'une ampleur inimaginable.



Jean-François Rime, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers, Bulle (FR)

La nouvelle législation concernant les denrées alimentaires indique fort bien la direction que prend aujourd'hui déjà cette reprise dynamique de droit UE. Ce développement s'accélérera et touchera finalement tous les autres domaines importants de la politique économique. La nouvelle loi sur les denrées alimentaires déclenche en effet une vague de régulation avec 29 ordonnances. Elle exige la création de 9 postes administratifs supplémentaires et des investissements par millions dans l'informatique au seul niveau fédéral. Nous pouvons encore empêcher le pire et apporter des corrections au système. Mais avec la reprise dynamique de droit UE, la Suisse serait contrainte de se soumettre aux règles et directives de Bruxelles. L'éco-

nomie suisse serait exposée sans protection aucune à la manie régulatrice de l'UE.

Les branches économiques seront mises sous tutelle et l'appareil bureaucratique se gonflera sans limite. Le même constat vaut pour la protection des consommateurs, la protection de l'environnement ou la prévention. Le droit syndical sera renforcé et des exigences comme la responsabilité soli-

daire, des obligations chicanières en matière de saisie du temps de travail et de réglementation des vacances, de nouveaux quotas, une police des salaires, des plaintes collectives, des tarifs unisexe de type Gender, de longs congés parentaux et d'autres prétextes acquis UE chargeront lourdement l'économie suisse, restreindront la liberté des citoyens, feront augmenter les impôts et détruiront un marché du travail jusque-là compétitif et flexible.



Un accord-cadre avec l'UE renforcerait la frénésie d'une réglementation continue. La conséquence, en plus des coûts élevés, serait l'augmentation du chômage en Suisse.



L'UE évolue toujours plus vers une centralisation. C'est dire si l'argent de la Suisse intéresse Bruxelles !

L'UDC en bref

-  Nous comptons environ 90 000 membres.
-  Nous nous engageons pour une Suisse indépendante, libérale et neutre. Nous nous opposons catégoriquement à une adhésion à l'UE.
-  Depuis les dernières élections au Conseil national en 2011, l'UDC a remporté les élections dans 19 cantons sur 24. Elle a donc augmenté le nombre de ses suffrages et/ou gagné des mandats parlementaires supplémentaires.
-  L'UDC compte aujourd'hui 54 sièges au Conseil national et 5 sièges au Conseil des Etats. Elle espère au moins conserver ces mandats lors des élections du 18 octobre 2015.

Informations supplémentaires sur www.udc.ch

La direction de l'UDC 2014/2015



TONI BRUNNER
Président du parti (SG)



ADRIAN AMSTUTZ
Président du groupe (BE)



NADJA PIEREN
Vice-présidente (BE)



OSKAR FREYSINGER
Vice-président (VS)



LUZI STAMM
Vice-président (AG)



CHRISTOPH BLOCHER
Vice-président (ZH)



WALTER FREY
Vice-président (ZH)



JUDITH UEBERSAX
Vice-présidente (SZ)



CLAUDE-ALAIN VOIBLET
Vice-président (VD)

La tradition a un nom: UDC.



RESTER LIBRE !

PROMESSE
ÉLECTORALE

Pour que la Suisse reste la Suisse.

L'indépendance, la souveraineté, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme sont les piliers de notre Etat. Nos ancêtres les ont créés et se sont battus pour les conserver. Nous continuons de les défendre tout en sachant que la liberté n'existe pas sans sécurité. Dans le Pacte fédéral qui marque la naissance de notre Confédération, les fondateurs de notre pays ont juré de ne jamais reconnaître de juges étrangers. Dans son préambule, notre Constitution fédérale stipule que seul est libre celui qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. Fidèles à cette tradition, les candidates et candidats de l'UDC prennent les engagements suivants face à la population de la Suisse:

Nous voulons

-  combattre le rattachement à l'UE et la reconnaissance de juges étrangers afin que nous puissions nous-mêmes décider de notre sort ;
-  limiter l'immigration pour empêcher une Suisse à 10 millions d'habitants, car nous voulons sauvegarder une patrie intacte dans laquelle il fait bon vivre ;
-  expulser les étrangers criminels et combattre les abus dans le droit d'asile afin que nous puissions vivre en sécurité ;
-  des impôts modérés pour tous et moins de réglementations étatiques afin de sauvegarder l'emploi.



Réunis le 22 août à St. Luzisteig, les candidates et les candidats de l'UDC aux élections fédérales ont approuvé la promesse électorale.



www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP 30-8828-5

**DONC, LE 18 OCTOBRE
VOTEZ UDC.**

Deux questions à notre conseiller fédéral Ueli Maurer



Comment qualifiez-vous nos rapports avec l'UE?

Ils sont marqués par un malentendu capital: l'UE ne comprend pas que nous voulions rester un pays indépendant et souverain. Elle croit que nous cherchons à nous intégrer dans l'UE. Il est possible que nous n'exprimions pas toujours clairement que tel n'est pas notre objectif – sinon Bruxelles n'exigerait pas aujourd'hui que nous nous subordonnions à son droit et à ses juges. En agissant de la sorte, nous perdrons notre indépendance et nous deviendrons dans les faits une partie de l'UE.



Notre conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)



A votre avis, à quels niveaux la Suisse doit-elle principalement intervenir pour renforcer sa sécurité?

A deux niveaux: d'abord à celui de la sécurité intérieure. La criminalité commence à affecter sérieusement notre qualité de vie. Nombre de personnes sont insécurisées. Nos citoyennes et nos citoyens ont droit à ce que leur intégrité physique, leur vie et leur propriété soient protégées. Il faut sérieusement agir dans ce domaine – notamment en renvoyant enfin systématiquement les étrangers criminels comme le peuple l'a décidé.

Ensuite, nous devons à nouveau équiper notre armée de manière à ce qu'elle soit apte à garantir la sécurité face à des menaces très diverses. N'oublions pas que l'insécurité augmente dans le monde: effondrement des Etats au Proche Orient, propagation de l'Etat islamique, tensions est-ouest accrues et guerre en Ukraine, risque croissant de terrorisme islamique...

L'UDC proche de vous

De Genève à Coire, d'enrichissantes conversations dans les rues et dans les foires.



BEA, Berne



Saint-Gall



Fribourg



Gare de Zurich



Genève



Luga, Lucerne



Kerns (OW)



Fête de Coire (GR)

Du parti des paysans, artisans et bourgeois à l'UDC d'aujourd'hui

L'UDC tire ses racines du parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB). Le parti des paysans a été fondé en 1917 à Zurich, le parti des paysans et artisans en 1918 à Berne. Les deux formations se sont réunies en 1921 pour former le PAB qui s'est installé au niveau national en 1937. En 1929, Rudolf Minger, un grand ami du Général Guisan, a été le premier politicien de notre parti à être élu au Conseil fédéral. Extrêmement populaire, Rudolf Minger est aujourd'hui encore considéré comme un des conseillers fédé-

raux les plus aimés et les plus connus de l'histoire suisse. L'heure du conseiller fédéral PAB Friedrich Traugott Wahlen a sonné durant la Deuxième Guerre mondiale. C'est lui qui est à l'origine du fameux «Plan Wahlen» qui a contribué à l'approvisionnement alimentaire de la Suisse durant ces années difficiles. Même les surfaces vertes des villes ont servi à cultiver des pommes de terre, des betteraves et du blé. Le degré d'auto-provisionnement de la Suisse en denrées alimentaires a ainsi été porté

de 52% en 1939 à 72% en 1945. En 1971, le PAB a fusionné avec les partis démocratiques de Glaris et des Grisons pour former l'Union démocratique du centre (UDC).

En 1992, l'UDC, seule contre tous les milieux établis, a combattu l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Le peuple suisse l'a suivie et a choisi l'indépendance de son pays. Depuis, l'UDC a plus que doublé sa base électorale. La part de l'UDC aux suffrages se situe actuellement à 26,6% au niveau national.



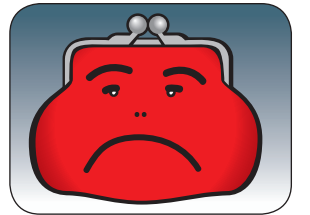
Rudolf Minger et Friedrich Traugott Wahlen, deux personnalités éminentes PAB/UDC. Conseiller fédéral de 1987 à 2000, Adolf Ogi a conquis les cœurs des Suissesses et des Suisses par son dynamisme chaleureux. Christoph Blocher et Ueli Maurer ont fait de l'UDC le premier parti de Suisse. Comme conseillers fédéraux entre 2003 et 2007 (Christoph Blocher) et depuis 2009 (Ueli Maurer), les deux hommes étaient des grands défenseurs de la liberté et de l'indépendance au sein du gouvernement.

Sans nous ...

... la Suisse serait membre de l'Union européenne (UE)



... les impôts, les redevances et les amendes seraient encore plus élevés



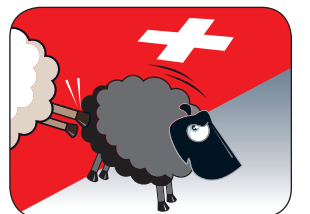
... il y aurait encore plus d'abus dans l'aide sociale



... l'immigration incontrôlée se poursuivrait



... l'expulsion des étrangers criminels ne serait même pas un sujet de discussion



... l'Etat se mêlerait encore plus de la vie des familles



... les automobilistes seraient victimes d'arnaques supplémentaires



... de plus en plus de minarets seraient édifiés en Suisse

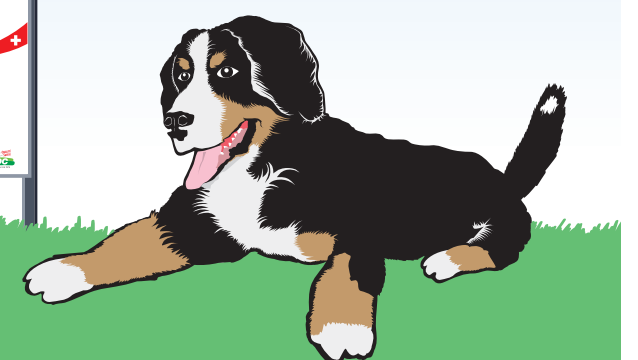


ÉLECTIONS 2015 AU CONSEIL NATIONAL ET AU CONSEIL DES ÉTATS

Nos points forts:

- oui à l'autodétermination de la Suisse – non à l'adhésion insidieuse à l'UE
- pour une politique efficace à l'égard des étrangers et concernant l'asile
- pour des impôts bas, le renforcement de l'économie et l'assurance de l'emploi

Notre mascotte: le chien de garde Willy
Suivre Willy sur internet: www.udc.ch/willy ou
sur Facebook: www.facebook.com/chierendegardewilly



Interview

Magdalena Martullo-Blocher, chef de l'entreprise Ems-Chemie



Magdalena Martullo-Blocher au marché Scuntrada à Savognin avec le bœuf «Elvis».



Dans son entreprise avec un apprenti de la production EMS (juillet 2015).



Dans la zone industrielle de Domat/Ems.

Qu'est-ce qui vous a motivée à entrer en politique ?

En tant que responsable de la plus grande entreprise du canton des Grisons, je fais tous les jours l'expérience des dysfonctionnements de notre politique nationale et de ses conséquences pour les entreprises et les citoyens. La politique fédérale actuelle est marquée par des connaissances superficielles et des décisions précipitées prises à la légère. Nous sommes entravés par la surréglementation et l'expansion constante de l'Etat.

« Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. »

Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. Les domaines de l'environnement et de la sécurité sont des exemples typiques. On peut en dire autant pour la souveraineté fiscale et le système social.

Pourquoi êtes-vous candidate dans le canton des Grisons ?

Comme dirigeante de la plus grande entreprise grisonne, je suis professionnellement et sur le plan privé étroitement liée à ce canton, et cela depuis plus de dix ans. Je sais donc par expérience ce qui ne va pas. Pour un canton périphérique comme celui des Grisons,

il n'est pas facile de se faire entendre à Berne. Je peux changer cela comme conseillère nationale.

Pour quelle Suisse vous engagez-vous ?

Je m'engage pour une Suisse indépendante et fédéraliste, pour une économie performante et une agriculture productive. Je veux me battre aux côtés d'élus politiques qui ont le courage de défendre les forces, les particularités et la liberté de la Suisse.

Voulez-vous suivre sur plan politique également l'exemple de votre père ?

Mon intention n'est pas de prendre la succession de mon père. Mon objectif premier est d'améliorer la politique fédérale. Cela est malheureusement toujours nécessaire malgré l'engagement intense de mon père durant plusieurs décennies. Je songe notamment aux négociations en cours avec l'UE dans le but d'imposer à la Suisse la reprise automatique de droit UE et de subordonner la Suisse à la juridiction de la Cour de justice UE. Un parlement avantageusement composé peut empêcher cela.

Quels sont les principaux défis à relever par l'industrie d'exportation ?

A côté de la menace de reprise de droit UE, je songe à la politique énergétique de la Confédération et aux innombrables nouvelles réglementations qui entravent la liberté d'action des entreprises. La Suisse doit conserver son taux d'imposition attractif, de même que son

efficace système de formation dual, mais en donnant plus de place aux mathématiques et aux sciences naturelles qui concernent précisément les secteurs de l'industrie d'exportation qui créent le plus d'emplois.

Comment jugez-vous les relations bilatérales Suisse-UE ?

La Suisse et son économie se portent beaucoup mieux sans un rattachement à l'UE qui nous empêche d'appliquer les solutions les plus efficaces. Une reprise automatique de droit UE supprime cette marge de manœuvre. Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. Le peuple suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse. Nous devons l'appliquer et les accords bilatéraux ne sont pas menacés pour autant. Il existe des solutions pratiques à ce niveau. Le Conseil fédéral et les autres partis refusent de les prendre en considération.

Il est beaucoup question du « tournant énergétique ». Votre avis à ce sujet ?

Je crois que le Conseil fédéral et de nombreux parlementaires ont entre-temps réalisé que la Stratégie énergétique 2050, qui subventionne si fortement les énergies solaire et éolienne que même la force

« Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. »

hydraulique n'est plus compétitive, n'est pas praticable. Ces milieux n'ont cependant pas le courage de l'admettre et de faire marche arrière. Aujourd'hui on engage des sommes énormes dans des mauvais investissements et on menace l'approvisionnement électrique de la Suisse. Nous ressentirons encore longtemps les effets de cette erreur stratégique !

Vous êtes mère de trois enfants et chef d'entreprise – comment conciliez-vous ces obligations ?

Comme toujours : je m'efforce de m'organiser le mieux possible. Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. Une bonne solution ne dépend pas de textes de lois aussi détaillés que possible !

« Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. »

Magdalena Martullo-Blocher

- ▶ candidate au Conseil national dans les Grisons
- ▶ chef d'entreprise
- ▶ dirigeante Ems-Chemie membre du comité de l'Association Chimie, Pharmacie, Biotechnologie
- ▶ mariée, trois enfants
- ▶ née en 1969, domiciliée à Meilen et Lenzerheide



Cesser de criminaliser les automobilistes



Claude-Alain Voiblet, vice-président UDC Suisse, député, candidat au Conseil national, Lausanne (VD)

Une jeune femme boit trop d'alcool lors d'une sortie. La police l'arrête lorsqu'elle rentre chez elle sur son scooter et constate un taux d'alcoolémie de 1,6 pour mille. Bien que cette femme n'ait jamais enfreint la loi auparavant et que des analyses supplémentaires des cheveux et du sang aient

Jusqu'ici les automobilistes se faisaient surtout ponctionner fiscalement. Aujourd'hui, ils sont en plus criminalisés. Le programme législatif Via sicura est à l'origine d'un véritable terrorisme d'amendes et d'interventions arbitraires dans la vie privée. Il faut corriger ce mauvais cap. Pressurés par une multitude d'impôts, de taxes et de redevances, les automobilistes sont considérés comme les vaches à lait de la nation.

« Les automobilistes sont considérés comme des vaches à lait. »

révélé par la suite qu'elle ne consommait pas régulièrement de l'alcool, l'autorité la considère désormais comme une alcoolique.

Non seulement elle paie une amende et se fait retirer son permis – ce qui est normal – mais en plus elle se voit imposer un mode de vie durant plusieurs années et notamment des règles strictes concernant sa consommation d'alcool. Elle doit régulièrement déposer des échantillons de ses cheveux pour analyse afin de déterminer sa

consommation d'alcool. Il s'agit là d'une mise sous tutelle inadmissible. Ou prenons l'exemple de ce jeune artisan qui, stressé parce qu'il devait déposer une offre dans les délais, a dépassé la limitation de vitesse sur une route sans trafic, donc sans danger. Le permis lui a été retiré pour plusieurs mois et une amende de 20 000 francs a été prononcée contre lui. Son existence professionnelle est en péril.

Une police pour les amendes et non pour la sécurité

Les automobilistes sont désormais criminalisés de manière totalement absurde. On compte aujourd'hui trois fois moins de morts sur les routes qu'il

y a trente ans. Durant cette même période, le nombre de condamnations pour infraction à la loi sur la circulation routière a triplé. Les retraits de permis de conduire ont fait un bond. Les amendes routières représentent aujourd'hui un poste fixe dans les budgets cantonaux et la police est

« Les automobilistes sont aujourd'hui criminalisés de manière absurde. »

chargée de veiller à ces rentrées qui atteignent quelque 700 millions de francs par an. Il est évident que cela n'a plus aucun rapport avec la sécurité routière. En réalité, la présence poli-

cière fait défaut dans d'autres domaines importants pour la sécurité.

Non à l'arbitraire

Il n'est pas tolérable que les automobilistes se fassent arbitrairement criminaliser, frappés d'amendes énormes et privés de leur permis de conduire pendant de longues périodes alors que, parallèlement, des cambrioleurs et des voleurs bénéficient de peines pécuniaires avec sursis. Des politiques qui ont perdu tout sens des réalités ont déclenché ce développement avec une législation totalement excessive baptisée Via sicura. Les excès grotesques de cette législation ratée doivent être corrigés dans les plus brefs délais.

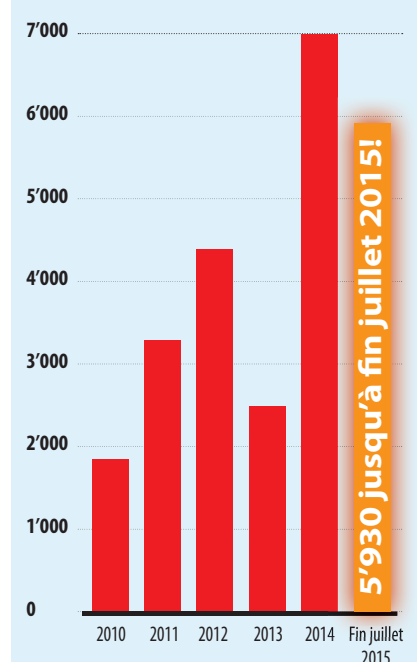
Asile : il faut agir immédiatement !

La situation dans le domaine de l'asile s'aggrave de jour en jour. De plus en plus de clandestins et de migrants économiques parviennent à entrer en Suisse grâce aux bandes de passeurs bien qu'ils ne soient nullement menacés dans leur pays d'origine. Les coûts de l'asile explosent et les cantons et les communes en supportent les conséquences à divers niveaux. Ce développement provoque une inquiétude croissante dans la population. L'UDC invite le département Sommaruga à agir enfin avec détermination et à appliquer les lois en vigueur.



La Confédération prévoit environ 30 000 demandes d'asile pour 2015. 60 % de ces personnes auront le droit de vivre durablement en Suisse, bien que la très grande majorité d'entre elles ne soient ni persécutées, ni menacées dans leur intégrité physique.

Demandes d'asile des Erythréens



Le nombre de demandes d'origine érythréenne explose parce que la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga refuse d'appliquer la décision prise par le peuple en 2013 en vertu de laquelle l'objection de conscience n'est plus un motif d'asile.



Céline Amaudruz,
conseillère nationale,
Genève (GE)

La Suisse a une longue tradition d'accueil de réfugiés dont la vie ou l'intégrité physique est menacée. Cette tradition est cependant abusée et minée quand n'importe qui parvient à décrocher une autorisation à rester en Suisse juste pour bénéficier de conditions de vie meilleures que dans son pays d'origine. Or, c'est exactement ce qui se

passé depuis quelque temps et ce qui provoque un malaise et des tensions dans notre pays. Grâce aux frontières ouvertes, de plus en plus de personnes affluent en Suisse en cherchant avant tout à profiter des excellentes prestations sociales et médicales de notre pays.

De plus en plus d'abus

L'effet multiplicateur de cette mauvaise politique est énorme et ses conséquences deviennent insupportables :

- ▶ Deux tiers des requérants d'asile sont reconnus comme réfugiés ou admis provisoirement. Cette proportion était inférieure à un tiers en 2013 alors que la situa-

tion dans les principaux pays d'origine n'a guère changé.

- ▶ la majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrée. Il ne s'agit donc pas d'une région en guerre – comme la Syrie, par exemple – ainsi qu'on le prétend souvent.
- ▶ en comparaison internationale, la Suisse a reçu durant les trente années écoulées un nombre de demandes largement supérieur à la moyenne et a donc dû assumer des charges sensiblement

« La majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrée. »

plus élevées que la majorité des autres Etats européens.

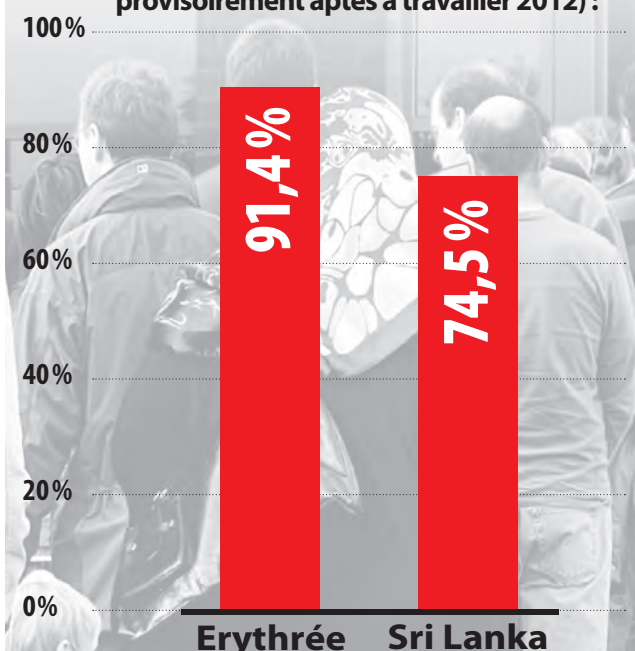
- ▶ les coûts annuels provoqués par l'industrie de l'asile et de l'aide au développement ont entre-temps atteint quelque 6 milliards de francs par an. A lui seul, le secteur de l'asile représente des charges annuelles estimées à trois milliards de francs.
- ▶ ces charges frappent de plus en plus les communes qui, après un petit nombre d'années, doivent assumer la totalité des coûts d'entretien, notamment au niveau de l'aide sociale.
- ▶ les abus sont toujours beaucoup trop nombreux. Un exemple : alors que les personnes du domaine de l'asile représentent

0,6 % de la population, elles ont commis l'an passé 4 % des violations du Code pénal.

« À la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. »

Le constat est facile à faire : à la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. Plus d'UDC au parlement signifie donc aussi moins d'abus et, partant, moins de coûts.

Quote-part de l'aide sociale (réfugiés et personnes admises provisoirement aptes à travailler 2012) :



A titre de comparaison, la proportion d'assistés sociaux parmi les citoyens suisses était de 2,2 % en 2013.

(Source : réponse du Conseil fédéral à une intervention parlementaire de l'UDC)

Commentaire

Depuis 25 ans l'UDC se bat pour une politique rigoureuse à l'égard des étrangers et dans le domaine de l'asile.

Il est urgent d'imposer un moratoire d'au moins un an en politique d'asile. Concrètement : plus de reconnaissances de réfugiés et plus d'admissions provisoires pendant un an. Pour atteindre cet objectif, la Suisse doit à nouveau contrôler de manière autonome ses frontières et empêcher les immigrants clandestins d'entrer. Il s'agit d'appliquer enfin les dispositions légales en vigueur : une personne arrivant d'un Etat tiers sûr n'a pas droit à une procédure d'asile. En contrepartie, la Suisse peut augmenter son aide sur place. Les moyens financiers à cet effet sont disponibles puisque l'aide au développement est dotée d'un budget de 3 milliards de francs par an.

Limiter l'immigration

L'immigration doit être immédiatement gérée et réduite sensiblement comme l'exige l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » approuvée par le peuple et les cantons. Les instruments nécessaires à cet effet, la clause de sauvegarde dans les accords, la préférence nationale et les contingents, sont inscrits dans la Constitution. Il faut également limiter les droits aux prestations sociales et au regroupement familial. Le mandat donné par le souverain au Conseil fédéral est clair et celui-ci doit enfin agir.

Jean-Pierre Grin
conseiller national,
Pomy (VD)



Avez-vous des questions concernant les élections?



Hotline gratuite: 0800 002 444

Informations gratuites et complètes!

A partir du 14 septembre et jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous informer gratuitement sur les élections 2015 pour le Conseil national et le Conseil des Etats. Comment voter correctement pour que ma voix serve au mieux les intérêts de la Suisse?

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures.

Vos questions par courriel: elections@udc.ch

Rester libre - votez UDC!
www.udc.ch



L'UDC est le seul parti...

... qui garantit

- une limitation de l'immigration
- la suppression des abus dans le droit d'asile
- l'expulsion des criminels étrangers
- le refus de tout rattachement de la Suisse à l'UE

Donc, le 18 octobre

Votez UDC.

www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP: 30-8828-5



Concours

Jeu à découper et à renvoyer



Vignoble du Lavaux

N°



Rade avec le jet d'eau

N°



Pont de la Poya

N°



Musée paysan

N°



Le Cervin

N°



Oskar Freysinger

1



Guy Parmelin et Jean-Pierre Grin

2



Raymond Clottu

3



Céline Amaudruz et Yves Nidegger

4



Jean-François Rime

5

Nos élus UDC au Conseil national, tout comme l'UDC, sont attachés aux valeurs et au patrimoine de notre pays. Trouvez à l'aide des images de quel canton sont issus nos parlementaires romands ?

1^{er} prix : Repas pour deux personnes dans un restaurant de montagne

2^{ème} prix : Corbeille de produits du terroir

3^{ème} au 5^{ème} prix : Bon de voyage de 100 francs

www.welcometosvp.ch

Acheter maintenant la chanson

Welcome to SVP !

Envoie un SMS avec le texte « SVP 2015 » au numéro 900.

1.50 fr. sera directement décompté sur ta facture de téléphone portable.

Je m'engage pour la liberté, l'indépendance et l'autodétermination de la Suisse.

- ☐ Je souhaite rejoindre l'UDC (une adhésion à l'UDC est comparable à l'adhésion à un club).
- ☐ Merci de m'envoyer le nouveau programme **2015 - 2019** de l'UDC Suisse.
- ☐ J'aimerais être informé/e sur les activités, les communiqués de presse et les articles de l'UDC Suisse. Merci de m'envoyer dès à présent votre newsletter à mon adresse E-Mail.
- ☐ Je souhaite soutenir l'UDC financièrement et faire un don de _____ francs sur le compte **(IBAN CH80 0900 0000 3000 8828 5, CCP 30-8828-5).**
- ☐ Je soutiens l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » Merci de m'envoyer _____ listes de signatures.
- ☐ **Concours :** je veux uniquement participer au concours.
- ☐ Merci de m'envoyer un CD/DVD avec la chanson Welcome to UDC au prix de Fr. 5.-.

Nom / Prénom

Rue

NPA/Lieu

N° de téléphone

E-Mail

Date / Signature

Merci de renvoyer le formulaire à l'adresse suivante : UDC Suisse, Secrétariat général, case postale 8252, 3001 Berne, Tél. 031 300 58 58, Fax 031 300 58 59, E-Mail : info@udc.ch

www.facebook.com/UDCch

www.udc.ch





SPÉCIAL JURA

Union Démocratique du Centre • www.udc-ju.ch • édition septembre 2015



PAGE 12-13

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

PAGE 14-18

ÉLECTIONS CANTONALES

L'UDC proche de vous

Depuis de nombreuses années, notre parti s'engage pour que le canton du Jura reste une région où il fait bon vivre, au sein d'une Suisse indépendante et neutre. Notre projet politique, que nous vous proposons, vise en tous points cet objectif.



Romain Schaer, Président de l'UDC Jura, Miécourt.

Dans les faits, l'UDC Jura s'engage avec votre soutien pour la responsabilité individuelle et l'autodétermination des familles et des parents.

Notre parti exige la diminution de la pression fiscale et une réduction des taxes et des prélèvements obligatoires. Il rejette aussi l'étatisation de la famille et des enfants.

L'UDC veut une revalorisation de la formation professionnelle en entreprises ainsi que le soutien aux allègements fiscaux pour toutes les familles avec des enfants.

La mobilité est importante et notre parti milite pour le libre choix du moyen de transport et le rejet des mesures d'entrave à la circulation routière sous toutes ses formes.

L'UDC demande que l'Etat ne concurrence et n'entrave pas l'économie. Le renforcement de la production électrique indigène et le combat contre l'hystérie écologiste couplée à de nouvelles taxes en matière de politique environnementale font également partie de son programme politique.

Un soutien ciblé à la culture est nécessaire et le maintien d'une desserte médicale de qualité dans le canton font

partie des préoccupations de notre parti.

L'UDC s'engage avec force pour un retour rapide de la sécurité dans notre canton ainsi que pour l'application d'une politique migratoire respectueuse des Jurassiens avec le renvoi des clandestins et des étrangers qui refusent de s'intégrer.

Notre parti soutient une agriculture familiale, productive et de proximité.

L'UDC Jura, aux côtés de l'UDC Suisse, défend les décisions démocratiques contre la gouvernance des experts et des juges, ainsi que d'autres propositions politiques qui visent toutes à améliorer la vie quotidienne des Jurassiens.

L'engagement de notre parti vous intéresse et nos propositions vous interpellent? Alors n'hésitez pas à nous soutenir.

Dans les mois à venir, en votre qualité d'électeur et de représentant du souverain, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de vos élus au sein des autorités fédérales et cantonales.

Nous vous invitons à nous aider à réaliser notre projet politique en apportant directement votre soutien à nos représentants.

Les Jurassiennes et Jurassiens pourront choisir entre la prospérité, la réduction des charges de l'Etat et le renforcement de la sécurité d'une part et d'autre part « l'Etat tout puissant » vivant au-dessus de ses moyens en ignorant les difficultés de ses administrés.

Nous vous remercions de votre appui et de votre confiance dans la mise en œuvre de notre projet qui veut redonner la parole aux citoyens!



L'UDC
proche de vous

Programme politique 2015-2020
de l'UDC Jura

Le programme politique 2015-2020 de l'UDC Jura est disponible sur le site internet www.udc-ju.ch

Pour le Conseil national



Brigitte
FAVRE



Thomas
STETTLER

Pour le Conseil des États



Claude
GERBER





Au Conseil national pour le canton du Jura

La dérive de la politique agricole dictée par les pressions politiques de l'UE doit faire place à l'autodétermination. La gestion administrative catastrophique du droit d'asile doit être corrigée. Seul l'UDC s'engage à tenir tête au dictat de l'Union européenne et à appliquer avec fermeté la loi sur l'asile en renvoyant ceux qui profitent injustement de notre système social.



Brigitte Favre

- ✚ 1984
- ✚ Ingénieure HES en agronomie
- ✚ Célibataire
- ✚ Saignelégier
- ✚ Membre du comité du Syndicat d'élevage chevalin des Franches-Montagnes
- ✚ Secrétaire de la Coopérative d'éleveur de la vache grise rhétique

La disparition des exploitations agricoles se poursuit

Lors de sa création, le canton du Jura comptait encore plus de 2'000 exploitations agricoles. En 1990, il n'y en avait plus que 1'553 et leur nombre est tombé à 1'061 en 2013.

La population suisse soutient la paysannerie qu'elle a chargée de tâches importantes par le biais de la Constitution et de la loi sur l'agriculture. Il s'agit notamment de garantir et de conserver les bases de production ainsi que de produire des denrées alimentaires saines près des consommateurs. La politique agricole actuelle empêche de plus en plus les paysans à répondre à leur mandat cons-

titutionnel: de grandes surfaces cultivables ont été perdues ces dernières années et de nombreuses exploitations ont dû cesser leur activité en raison de la baisse du revenu agricole. Cette politique remet en question le maintien d'un degré d'auto-provisionnement aussi élevé que possible ainsi que l'entretien du paysage.

Ne pas sacrifier l'agriculture sur l'autel de l'UE

Ouvrant beaucoup trop largement les frontières aux produits agricoles, l'accord de libre-échange agricole, que le Conseil fédéral souhaite conclure avec l'UE, et la convention projetée dans le cadre de l'Organisation mondiale du



La vache grise rhétique avec son caractère calme et sa grande vivacité, idéale pour les Franches-Montagnes.



L'élevage de chevaux: une passion, une vie, un métier.

commerce (OMC), auraient des conséquences drastiques pour les familles paysannes. L'abaissement des prix des denrées alimentaires au niveau UE, voire au niveau du marché mondial, alors que les coûts de production restent les mêmes en Suisse, détruirait la base existentielle de l'agriculture suisse. Il s'ensuivrait des effets négatifs en termes d'occupation décentralisée du territoire,

d'entretien des paysages cultivés, de sécurité et de qualité des denrées alimentaires. L'UDC s'oppose donc à un libre-échange sans contrôle avec l'UE et au sein de l'OMC. En outre, elle demande que les importations existantes de denrées alimentaires soient soumises aux mêmes exigences que la production en Suisse.



Thomas Stettler

- ✚ 1969
- ✚ Maître agriculteur
- ✚ Marié, 6 enfants
- ✚ Courroux
- ✚ Député au Parlement jurassien depuis 2006
- ✚ Membre de la Commission de gestion et des finances
- ✚ Président de la société de tir de Soyhières



Le produit doit faire vivre le paysan.

Remettons de l'ordre

Une personne qui embarque en Afrique du Nord n'a pas par définition droit à l'asile. Selon l'ONU seul 10% des migrants dans le monde sont d'authentiques réfugiés.

Le problème majeur ce sont les migrants économiques clandestins dont l'unique

motif est d'améliorer leur condition de vie, ceux-là n'ont pas droit à l'asile.

Les vrais drames humains se déroulent en Syrie. Il est juste que la Suisse participe financièrement pour créer des infrastructures d'accueil dans les régions voisines pour protéger et aider les personnes persécutées.

D'où proviennent ces gens ?

Pourtant la tragédie syrienne n'a que peu de rapports avec la réalité politique, car ce sont les Erythréens, les Sri lankais qui n'ont plus de guerre chez eux, les Somaliens dont les demandes ont été refusées, auxquels on permet de rester provisoirement et qui occupent 66% des places des vrais réfugiés du Moyen-Orient. De plus, ces gens venus illégalement abusent de l'hospitalité de la Suisse par une criminalité 15 fois plus élevée que la normale, ils doivent donc immédiatement être refoulés.

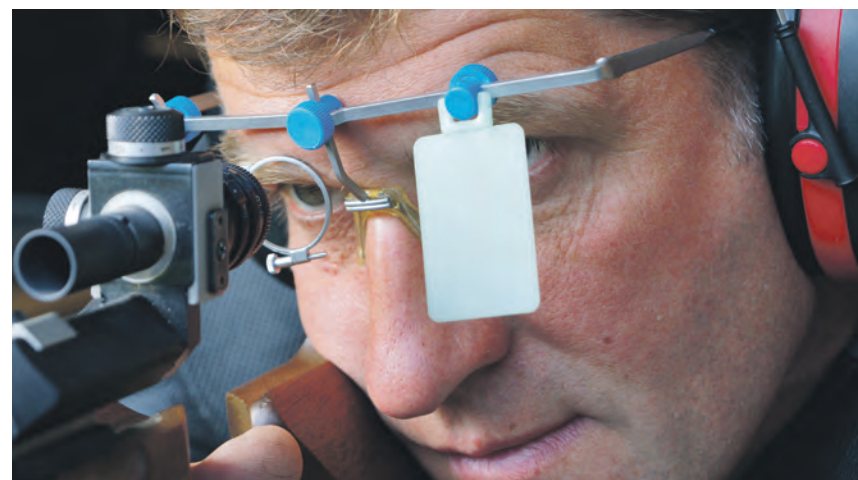
Les coûts explosent

Plus d'un milliard d'êtres humains vivent en Afrique, combien fuiront la pauvreté ? Une intégration dans le mar-

ché du travail des réfugiés ne réussit qu'exceptionnellement. Leurs perspectives professionnelles sont désastreuses, le nombre d'assistés sociaux d'origine africaine foisonne, les coûts et les problèmes sociaux sont reportés dans les cantons et les communes.

Figurez-vous que des centaines de personnes prétendument persécutées dans leur pays d'origine pour des raisons politiques retournent chaque année en séjour de vacances auprès de leur famille aux frais du contribuable Suisse !

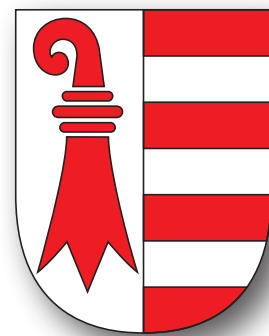
Décidément il est temps de dire stop à la gestion désastreuse de la Confédération. Pour cela il ne reste plus qu'une chose à faire le 18 octobre 2015, voter UDC.



Roi du tir en campagne en 2015, Thomas Stettler a toujours des objectifs clairs, que ce soit en compétition ou en politique.



Au Conseil des Etats pour le canton du Jura



La Suisse était autrefois un des pays les plus sûrs au monde. Mais une politique négligente, une application laxiste des lois et l'ouverture des frontières ont eu pour conséquence que la Suisse compte désormais parmi les pays d'Europe connaissant un taux de criminalité élevé. Les peines doivent donc être durcies et l'exécution du droit pénal plus rigoureux.

Insécurité en hausse

La Suisse est devenue la destination européenne préférée des voleurs et criminels. Le Jura de par sa position géographique y est fortement exposé. Ce développement provoque auprès des citoyennes et des citoyens un profond sentiment d'insécurité.

Explosion du nombre de migrants

Comme partout en Suisse, le nombre de requérants d'asile est en hausse. Le Jura n'est pas en reste face à cet afflux croissant de migrants. Porrentruy va mettre à disposition un ancien hôtel afin de combler au manque de place d'accueil pour ces personnes. Cela présente une grande inquiétude d'insécurité pour les habitants de la cité.

Sécuriser nos zones industrielles

Depuis quelque temps, nous remarquons que les malfrats sont davantage équipés et renseignés. Ils n'hésitent pas à utiliser de grands moyens pour commettre leurs actes. Les entreprises basées sont essentielles au développement économique de notre canton, non seulement par leurs redevances mais également par leur rôle formateur. Cependant, des investissements pour la sécurisation des zones industrielles auraient un coût non négligeable, certes. Mais il est certain, qu'à long terme, cela va jouer un grand rôle quant au choix des entreprises à venir s'établir dans la région. Il est donc primordial de mettre tous les moyens en oeuvre afin de les protéger au mieux des cambrioleurs.

Réinstaurer les frontières

L'ouverture des frontières avec l'accord de Schengen favorise également l'entrée de touristes criminels et de l'immigration clandestine. Cette entrée facilite les bandes étrangères de voleurs à venir faire de véritables

que passage frontalier a un effet dissuasif qui n'est pas négligeable.

Tolérance zéro

L'UDC demande un durcissement du droit pénal. Il estime que seules les peines sévères ont un effet dissuasif. Le



Même en pleine moisson, une pause s'impose devant l'outil de son quotidien.

rapines chez nous. En 2013, 75% des personnes condamnées pour vol sont des étrangers. Nos frontières sont donc devenues de vraies passoires !

La Suisse doit donc réintroduire des contrôles aux frontières. Le système actuel d'ouverture des frontières de la Roumanie jusqu'en Belgique et de la Pologne jusqu'au Portugal ne fait qu'augmenter le sentiment d'insécurité. Toutefois, il est certain que chaque mètre des frontières ne peut pas être contrôlé. Mais le fait de devoir s'attendre à un contrôle à cha-

droit pénal pour les mineurs doit également être revu et durci. Les magistrats devraient avoir la possibilité d'appliquer le droit pénal des adultes également aux mineurs dans les cas graves. Il faut en outre mettre fin aux excès thérapeutiques coûteux dans l'exécution pénale. En effet, une peine privative de liberté n'est pas un centre de remise en forme !



Claude Gerber

- 13 mai 1964
- Agriculteur
- Marié, 4 enfants
- Porrentruy

- Député
- Membre de la Commission de l'Economie
- Vice-président de l'UDC Ajoie

- Juge assesseur du Tribunal des baux à loyer et à ferme depuis 2001
- Président de l'Association des Fermiers du JU-JB-NE
- Président de la Société des arboriculteurs patentés du Jura
- Vice-président du Conseil de Bourgeoisie de Porrentruy
- Membre de la Commission Forestière du Triège Réfouss
- Président de la Société Philanthropique Haute Ajoie (UNION)



La forêt, une des grandes passions de Claude Gerber.

Pour plus de renseignements

www.udc-ju.ch



18 octobre 2015

Claude Gerber

au Conseil des Etats

Rester libre !

Votez UDC

www.udc-ju.ch



JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

SPECIMEN Bulletin officiel

Election du 18 octobre 2015 pour le renouvellement des membres du Conseil des Etats

Liste N°	Désignation du parti
E	Union démocratique du centre (UDC)

N° des candidats

E	GERBER Claude, 1964 agriculteur, Porrentruy
E	

Pour être valable, le présent bulletin doit être timbré au verso par le bureau de vote.



Damien Lachat au Gouvernement jurassien

A force de faire des promesses qu'elle ne tient pas et de ne plus parler ouvertement des vrais problèmes, la classe politique dirigeante a sombré dans le politiquement lisse et correct. La population a perdu confiance envers les organes dirigeants actuels et le temps du changement est venu, avec un parti qui ose parler sans gêne, sans tabou et sans rien cacher sous le tapis : l'UDC.



Damien Lachat

- ✚ 06 juillet 1977
- ✚ Ingénieur HES/SIA/UTS
- ✚ Chef de laboratoire à METAS
- ✚ Marié, 2 enfants
- ✚ Bassecourt

- ✚ Député suppléant au Parlement jurassien depuis 2008
- ✚ Membre de la Commission de la Justice
- ✚ Conseiller général Haute-Sorne depuis 2013
- ✚ Chef du groupe UDC-AB Haute-Sorne
- ✚ Membre du Bureau du Conseil général
- ✚ Membre de la Commission Mairie

- ✚ Président de la Société Jurassienne d'Astronomie
- ✚ Membre individuel SIA
- ✚ Membre de Swiss Engineering
- ✚ Membre de VKB-ACC
- ✚ Membre d'Helvetia Latina
- ✚ Actionnaire de la Traction SA

L'UDC est le seul parti qui défend notre démocratie suisse. Les partis de gauche aimeraient toujours une adhésion à l'UE et à l'euro, les autres veulent d'innombrables accords, par le biais desquels notre pays perdrait toute indépendance.

Personnellement, je ne peux pas accepter cette perte de souveraineté.

L'UE menace nos agriculteurs
La reprise quasi automatique du droit européen menace notre agriculture

avec des normes toujours plus nombreuses et compliquées. La libéralisation totale des marchés comme celui du lait et l'interdiction progressive des aides étatiques sur l'autel de la libre concurrence font mourir peu à peu nos petites exploitations. Sans compter que tout normer, comme la courbure des carottes, font disparaître les produits de notre terroir. Je suis monté de nombreuses fois à la tribune de notre Parlement pour défendre les agriculteurs, et cela restera une priorité une fois au Gouvernement.



De grands projets pour stimuler le Canton.

La pression des frontaliers sur les 50+

Un autre domaine est touché par le rouleau compresseur européen, celui de l'emploi. L'affluence toujours plus grande dans notre Canton de frontaliers fait peser une pression énorme sur les salaires, mais aussi sur les chômeurs de plus de 50 ans. Notre Canton n'effectue pas assez de contrôles et n'encourage pas assez les travailleurs locaux. Contrairement à la pratique actuelle, l'Etat ne devrait plus aider les entreprises qui n'engagent pas un minimum de main-d'œuvre locale.

Je me suis déjà battu contre cela, et là encore je me battra si j'accède à l'exécutif.

Donner le goût à l'innovation

Croire créer de l'innovation en construisant des bâtiments et en arrosant des sociétés de promotion comme actuellement ?

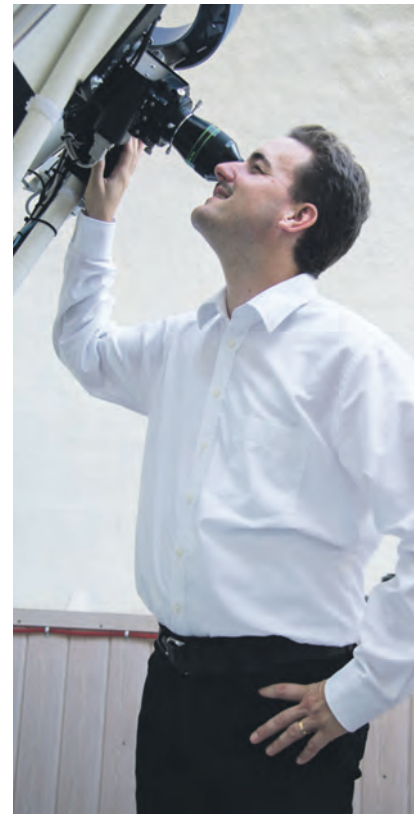
Une erreur !

Il faudrait plutôt aider les jeunes entrepreneurs ou ceux déjà établis, qui ont une idée novatrice, mais sans carcan administratif.

Plus en amont, il faut donner le goût de la science et de la recherche aux jeunes, promouvoir l'apprentissage et l'ingénierie. A l'école obligatoire non plus, les sciences ne sont pas assez mises en valeur. Car c'est là que se trouve l'innovation de demain, et c'est dans cette direction qu'il faut agir puisque les plus jeunes ne sont pas encore formatés par la société et leur créativité n'est pas encore bridée.

Ne pas accepter les pressions de l'UE

Depuis plus de vingt ans, la relation entre la Suisse et l'Union européenne



Voir plus loin grâce à la science.

est le dossier principal de la politique extérieure de notre pays. Après plusieurs votes clairs du peuple, les autorités fédérales peinent à mettre en oeuvre les choix du souverain. Nous devons clairement affirmer que le droit suisse s'applique au lieu de décisions de juges étrangers.

Notre avenir se joue cet automne

Pour résoudre les défis futurs, il faut des gens proches de la réalité, qui ne se cachent pas derrière des études à n'en plus finir et qui osent prendre leurs responsabilités et décider. Cet automne, choisissons le pragmatisme, choisissons l'UDC Jura.

Rester libre !

Votez UDC

www.udc-ju.ch



18 octobre 2015

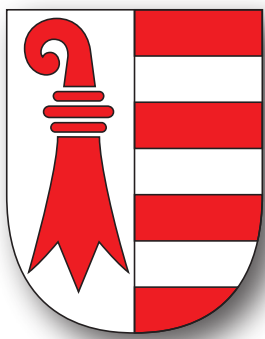
Pour un réel changement au Gouvernement jurassien
Votez Damien Lachat !

JURA TECH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA	
SPECIMEN	
bulletin officiel	
Liste N°	Désignation du parti
	Union démocratique du centre (UDC)
N° des candidats	
LACHAT Damien, 1977, ingénieur HES, Bassecourt	



Au Parlement jurassien

District de Delémont



Thomas Stettler

- 1969
- Maitre agriculteur
- Courroux
- Député au Parlement jurassien
- Membre de la Commission de gestion et des finances
- Président de la société de tir 300m de Soyhières



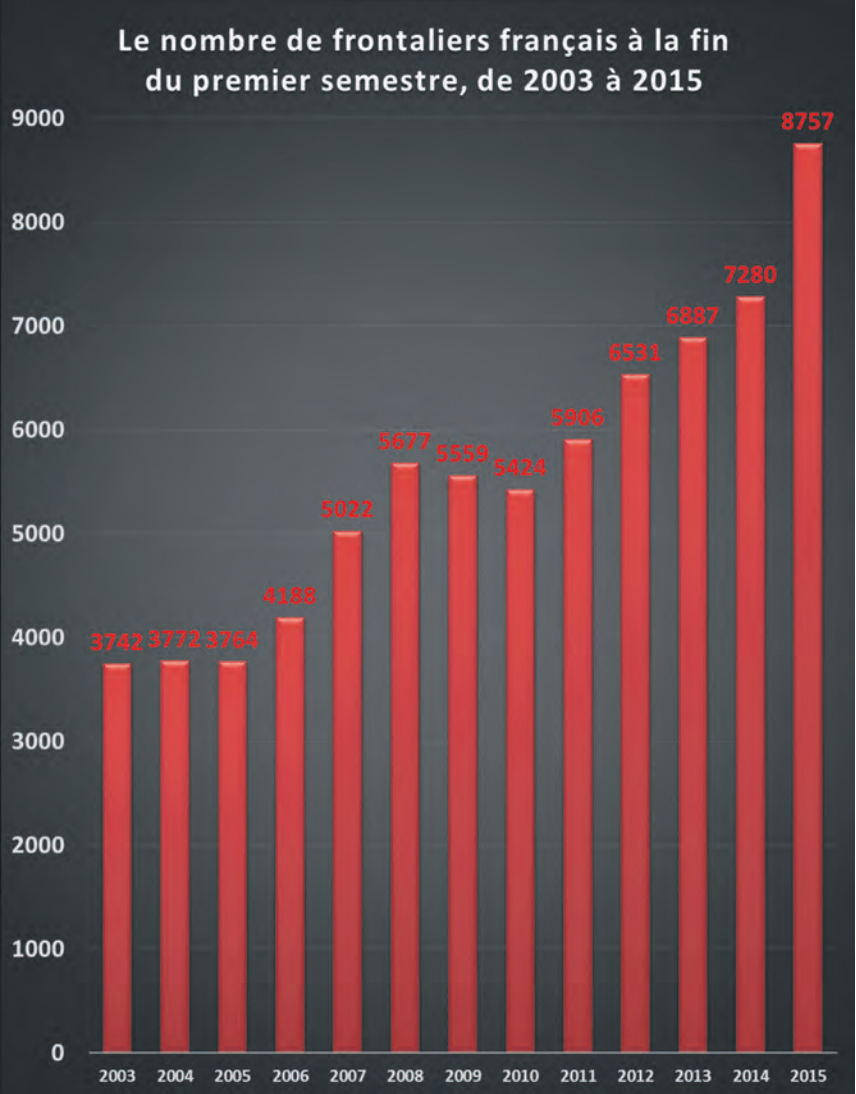
Jean-Pierre Mischler

- 1951
- Agriculteur
- Develier
- Député au Parlement jurassien
- Membre de la Commission de la santé et des affaires sociales
- Conseiller communal
- Dicastère Urbanisme et Finances



Judith Amstutz

- 1969
- Employée de commerce
- Courrendlin
- Membre de la Commission de la gestion des déchets et de la protection de la population
- Secrétaire UDC Courrendlin
- Secrétaire-caissière de la société de laiterie



Bénéficiaires de l'aide sociale par canton, en 2005 et 2013			
	Bénéficiaires de l'aide sociale 2005 Nombre	Bénéficiaires de l'aide sociale 2013 Nombre	Différence %
Total Suisse	237'495	257'192	8.3
Genève	17'233	25'067	45.5
Neuchâtel	9'061	12'658	39.7
Jura	1'308	1'814	38.7
Valais	3'939	5'421	37.6
Tessin	6'087	8'234	35.3
Appenzell Rh.-Ext.	843	1'064	26.2
Vaud	29'382	36'913	25.6
Soleure	7'315	8'983	22.8
Argovie	10'576	12'750	20.6
Fribourg	6'504	7'306	12.3
Berne	40'121	42'106	4.9
Obwald	409	409	-
Saint-Gall	10'822	10'788	-0.3
Bâle-Campagne	7'222	7'199	-0.3
Appenzell Rh.-Int.	179	174	-2.8
Uri	410	398	-2.9
Schwytz	2'343	2'249	-4.0
Bâle-Ville	11'926	11'377	-4.6
Nidwald	402	377	-6.2
Zoug	2'109	1'946	-7.7
Glaris	854	786	-8.0
Zurich	49'417	44'830	-9.3
Lucerne	9'278	8'267	-10.9
Schaffhouse	2'109	1'875	-11.1
Thurgovie	4'743	4'201	-11.4
Grisons	2'903	2'325	-19.9

Sources : OFS, Statistique de l'aide sociale 2005 et 2013.



Didier Spies

- 1971
- Chargé de sécurité
- Courroux
- Député suppléant au Parlement jurassien
- Membre du comité directeur UDC Suisse
- Secrétaire général UDC Jura
- Président UDC Courroux-Courcelon



Damien Lachat

- 1977
- Ingénieur HES/SIA/UTS
- Bassecourt
- Député suppléant au Parlement jurassien
- Membre de la Commission de la justice
- Conseiller général Haute-Sorne
- Membre de la Commission de la mairie

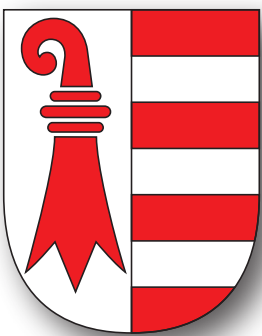


Sylvie Turinetti

- 1980
- Employée de commerce et mère au foyer
- Courfaivre
- Membre de la Commission des écoles, de la culture, des sports et des affaires sociales
- Monitrice de gym parents-enfants et poussins



Au Parlement jurassien District de Porrentruy



Jean Lusa

- 1947
- Directeur commercial
- Boncourt
- Conseiller communal
- Dicastère Instruction-Culture-Sport
- Vice-président de l'UDC Jura
- Président de l'UDC Ajoie et du Clos du Doubs
- Délégué UDC Suisse



Romain Schaer

- 1969
- Entrepreneur, Ing. dipl. EPFZ
- Miécourt
- Député suppléant au Parlement jurassien
- Membre de la Commission de la formation
- Président de l'UDC Jura
- Membre du comité central de l'UDC Suisse

Rester libre !

Votez UDC

18.10.2015

www.udc-ju.ch



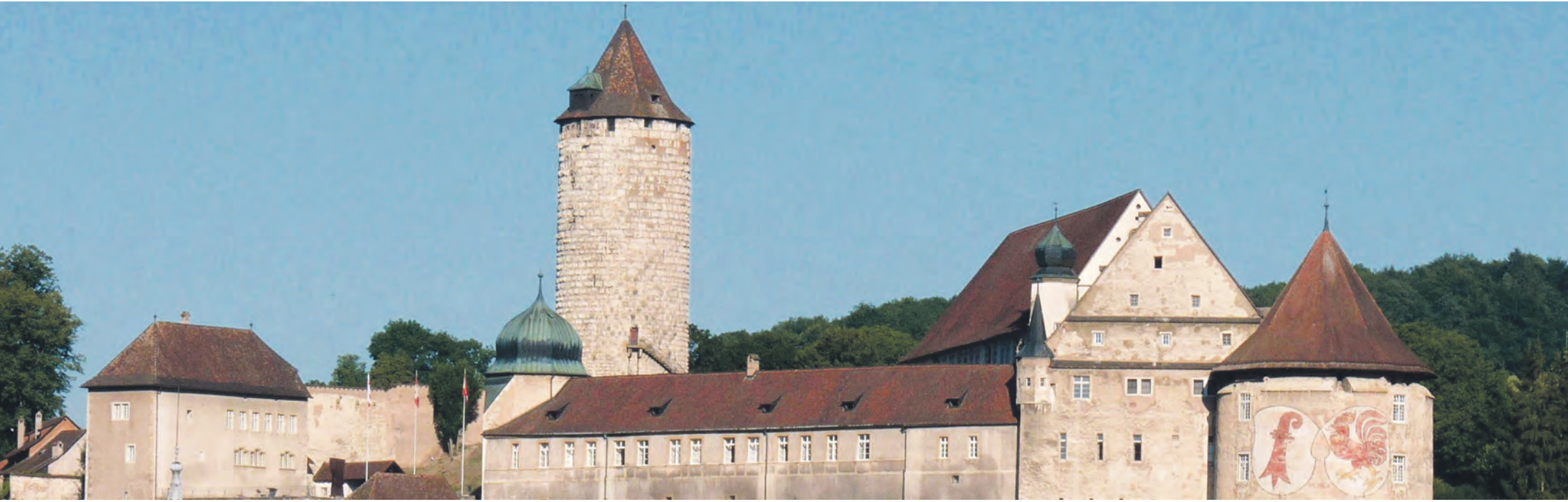
Claude Gerber

- 1964
- Agriculteur
- Porrentruy
- Député au Parlement jurassien
- Membre de la Commission de l'économie
- Vice-président de l'UDC Ajoie et Clos du Doubs



Rémy Choulat

- 1966
- Cantonnier
- Cornol
- Conseiller communal
- Dicastère Ecole-Formation-Sport-Tourisme



Nicolas Aebi

- 1953
- Agriculteur
- Réclère



Andreas Bürki

- 1956
- Restaurateur
- Coeuve



Pierre Blum

- 1978
- Agriculteur-Ongleur
- Damvant



Thomas Huber

- 1985
- Monteur électricien
- Miécourt
- Conseiller communal
- Dicastère Economie forestière et énergétique

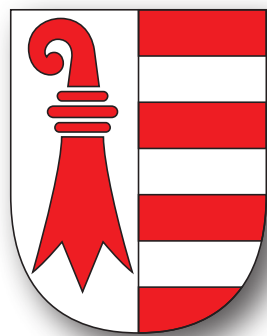


Cyril Vallat

- 1980
- Agriculteur
- Bure



Au Parlement jurassien District des Franches-Montagnes

**Sandra Möri**

- 1975
- Sommelière
- Les Breuleux

Membre du Syndicat chevalin du Haut-Plateau

**Brigitte Favre**

- 1984
- Ingénieure HES en agronomie
- Saignelégier

Membre du comité du Syndicat d'élevage chevalin des Franches-Montagnes
Secrétaire de la Coopérative d'éleveur de la vache grise rhétique

**Francis Scheidegger**

- 1960
- Ingénieur HES en agronomie
- Le Noirmont

Ancien président des assemblées
Membre de la Société de cavalerie des Franches-Montagnes
Membre de la Société jurassienne d'attelage

**Anne-Lise Croissant**

- 1972
- Ingénieure HES en microtechniques
- St-Brais

Conseillère communale

**Marie-Claire Eichenberger**

- 1946
- Enseignante et couturière retraitée
- Saignelégier

Membre du comité du Service d'entraide locale
Atelier de raccommodage

**Raphaël Schärz**

- 1990
- Agriculteur
- Les Bois

Membre des jeunes éleveurs bovin du Jura

**Loïc Guerne**

- 1996
- Médiamaticien
- La Chaux-des-Breuleux

Membre de la Société de la protection des animaux et du WWF

18 octobre 2015

**Votez
Claude
Gerber
au Conseil
des Etats!**

**Irmin Rais**

- 1979
- Agriculteur
- Les Enfers

Membre du comité des jeunes éleveurs chevalin des Franches-Montagnes

**François Donzé**

- 1953
- Agriculteur
- Les Bois

Restez libre !

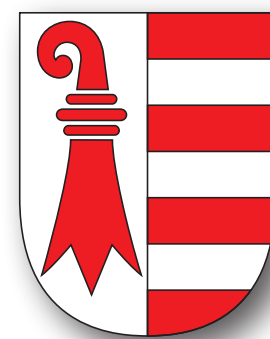
Votez UDC

www.udc-ju.ch**18 octobre 2015**

**Votez Brigitte Favre
et Thomas Stettler
au Conseil national!**



Voici comment voter correctement dans le canton du Jura



1. Ouvrez l'enveloppe électorale où vous trouverez les documents suivants :

- Les bulletins électoraux pré-imprimés (listes) pour les élections au Conseil des Etats
- Les bulletins électoraux pré-imprimés (listes) pour les élections au Conseil national
- Les bulletins électoraux pré-imprimés (listes) pour les élections au Gouvernement jurassien
- Les bulletins électoraux pré-imprimés (listes) pour les élections au Parlement jurassien
- Petite enveloppe
- Les cartes d'électeur au niveau fédéral et cantonal

2. Elisez vos représentantes et représentants UDC :

Prenez les 4 listes pré-imprimées avec la désignation du parti
« Union démocratique du centre (UDC) »

3. Les 4 listes UDC dans la petite enveloppe :

Glissez les 4 listes UDC sans changement dans la petite enveloppe.

4. Signez les cartes d'électeurs :

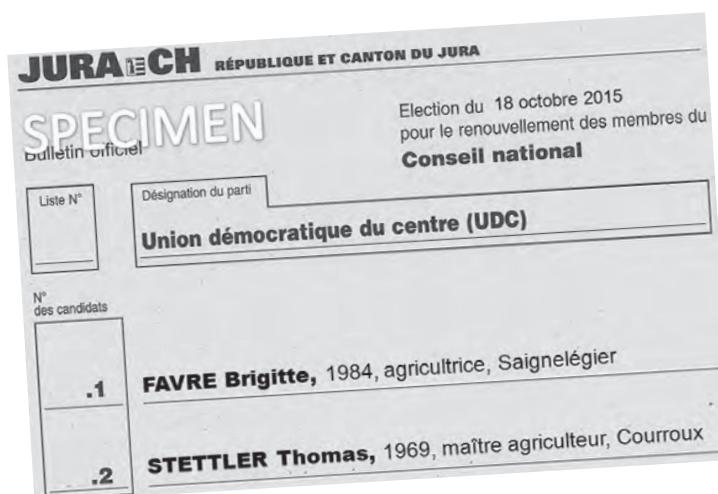
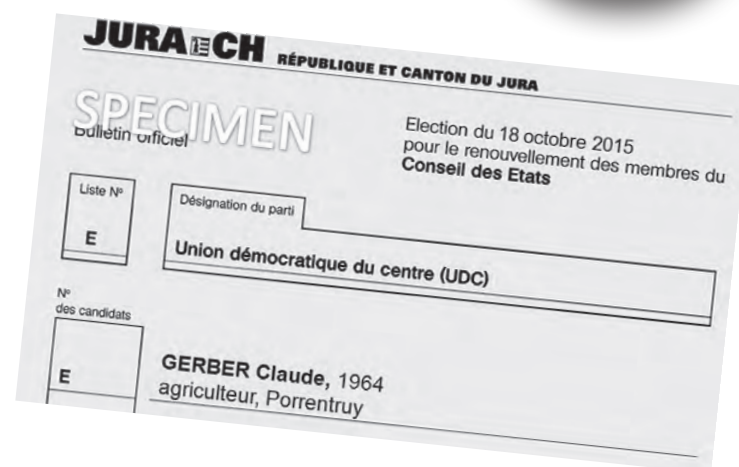
Signez toutes les cartes d'électeurs.

5. Placez le tout dans la grande enveloppe :

Placez la petite enveloppe fermée et les cartes d'électeurs, avec votre signature, dans la grande enveloppe de manière à ce que l'adresse de la commune soit visible par la fenêtre de l'enveloppe. Si nécessaire, affranchissez l'enveloppe et mettez-là dans la boîte aux lettres postale ou dans celle de la maison communale.

6. Envoyez :

Mettez l'enveloppe au plus tard **jusqu'au 15 octobre à la poste ou jusqu'au 16 octobre dans la boîte aux lettres de la commune** ou allez à l'urne le week-end des élections, au plus tard le **dimanche 18 octobre 2015 avant 12h00**.



Avez-vous des questions concernant les élections?

Hotline gratuite: 0800 002 444

Renseignements compétents et gratuits! Du 14 septembre jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous renseigner gratuitement sur les élections 2015 au Conseil national et au Conseil des Etats. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures. **Questions par courriel: elections@udc.ch**

Les Jeunes UDC au Parlement jurassien



Jean Leuenberger

- ✚ 1984
- ✚ Agriculteur
- ✚ Movelier
- ✚ Contrôleur laitier
- ✚ Membre de la Société des jeunes agriculteurs du Jura
- ✚ Membre du comité de la fanfare de Movelier
- ✚ Membre de l'Association Romande des Troupes Motorisées ARTM



Jérémie Lobsiger

- ✚ 1991
- ✚ Employé en trésorerie d'entreprise
- ✚ Delémont
- ✚ Président JUDC JU
- ✚ Délégué UDC Suisse
- ✚ Délégué du Mouvement autonomiste jurassien
- ✚ Responsable jurassien de la campagne « No-Billag »



Aurélie Docourt

- ✚ 1991
- ✚ Logisticienne en distribution
- ✚ Lugnez
- ✚ Instructrice et secrétaire de la Société des Jeunes Sapeurs-Pompiers du SIS Vendline
- ✚ Pompier (CG2) SIS Vendline
- ✚ Membre du FC Coeuvre féminin (4ème ligue)



Loïc Chapuis

- ✚ 1990
- ✚ Agent funéraire
- ✚ Fontenais
- ✚ Vice-président JUDC JU
- ✚ Délégué UDC Suisse
- ✚ Membre du comité de la fédération du MAJ d'Ajoie et du Clos du Doubs
- ✚ Membre de l'Association Fragile Suisse



Samuel Pfister

- ✚ 1988
- ✚ Agriculteur
- ✚ Pleigne
- ✚ Membre du comité de l'Union Suisse des Paysans
- ✚ Membre du comité de la Chambre Jurassienne d'Agriculture (invité avec voix consultative)
- ✚ Membre de la fanfare de Movelier